

# La lettre Re-Sources du 4B n°3

Le Programme d'Actions  
Territorial  
de la Boutonne amont

Programme  
Re-Sources

## Editorial

La **préservation des ressources en eau destinées à la consommation humaine** est une nécessité tant au niveau national que local.

Soucieux de la **qualité** de ses ressources en eau potable, le **Syndicat d'Eau 4B** s'est naturellement engagé dans le **programme multi-partenarial « Re-Sources »** sur le secteur de la Boutonne amont, où sont localisés **12 captages prioritaires au titre du Grenelle de l'Environnement**. Ces ressources présentent une **vulnérabilité**, particulièrement pour les **paramètres nitrates et produits phytosanitaires**. La démarche initiée par le syndicat a pour fondement la mise en œuvre d'**actions concertées et volontaires** dans l'objectif de **reconquête la qualité des ressources en eau**.

Dans ce cadre, un **diagnostic de territoire** a été réalisé en 2010 qui a permis d'aboutir à la définition, en **concertation avec les acteurs locaux**, d'un **Programme d'Actions Territorial (PAT) pluri-annuel**. La signature du **Contrat de Territoire** pour la **période 2011 à 2015**, intégrant le PAT ainsi que les **objectifs de qualité des eaux brutes**, a eu lieu le 28 septembre 2011 à Echiré.

L'année 2012 marque donc le **lancement de l'ensemble des actions Re-Sources** définies dans le PAT. Des **actions variées** ont ainsi été menées cette **année**, en synergie avec des **acteurs du territoire** pour certaines d'entre elles, **auprès des professionnels agricoles** mais également du **grand public**. Ces **partenariats**, garants de la **reconquête de la qualité de l'eau** dans les Bassins d'Alimentation de Captages, sont à **poursuivre et à développer sur le territoire**.

Une **ressource en eau de qualité** constitue une **priorité**. L'atteinte des **objectifs de qualité** exige une **mobilisation partagée et coordonnée** de l'ensemble des **acteurs concernés**. Exploitants agricoles, collectivités, **particuliers**, industriels et gestionnaires d'infrastructures ont tous leur rôle à jouer dans la **gestion durable de la ressource en eau** sur le territoire.

Pierre DEBORDE  
Président du SMAEP4B

Pour une **amélioration partagée de la qualité des ressources en eau**

Novembre 2012 – Lettre n°3

**Des actions Re-Sources en cours...**

- ◆ Des diagnostics individuels d'exploitation
- ◆ Des Mesures Agro-Environnementales
- ◆ Un Projet Sol et Eau
- ◆ Des formations karstiques
- ◆ Des actions auprès du grand public
- ◆ Témoignage

**BAC infos...**

- ◆ Le programme de protection des berges du Syndicat Mixte du Bassin de la Boutonne
- ◆ Agenda

# Des actions Re-Resources en cours...

## Des diagnostics Individuels d'exploitation

Les diagnostics individuels d'exploitation, proposés gratuitement aux exploitations agricoles du territoire, ont pour objectif d'identifier les risques de pollutions, diffuses et ponctuelles, par une analyse des caractéristiques de l'exploitation et des pratiques. Les nombreux échanges entre les exploitants agricoles et le technicien en charge de la réalisation du diagnostic permettent de construire conjointement des solutions d'amélioration des techniques économiquement viables. Une analyse complète des pratiques et des installations est établie. Les préconisations, débattues, tiennent compte des enjeux environnementaux, agronomiques et économiques spécifiques à chaque exploitation.

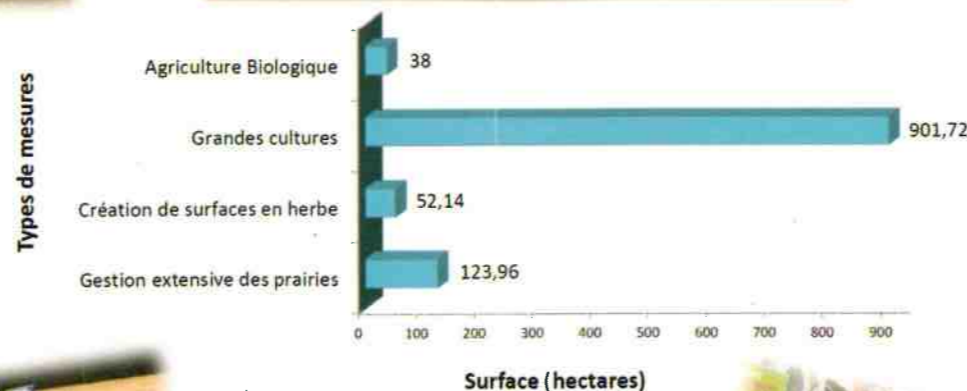
Actuellement 44 diagnostics individuels d'exploitation réalisés  
Près de 7 200 hectares diagnostiqués  
42% de la SAU (Surface Agricole Utile) totale du territoire diagnostiquée



## Des Mesures Agro-Environnementales

Les Mesures Agro-Environnementales territorialisées (MAEt) sont destinées à promouvoir des pratiques agricoles innovantes et respectueuses de l'environnement. Les MAE sont des dispositifs nationaux et territoriaux qui ont pour but de compenser les surcoûts et manques à gagner générés par l'introduction sur les exploitations de pratiques plus respectueuses de l'environnement pour une durée de 5 ans. Afin de répondre aux enjeux locaux de sécurisation quantitative et qualitative des ressources et de préservation des milieux, le Syndicat d'Eau 4B s'est porté opérateur MAEt sur le secteur de la Boutonne amont depuis l'année 2011. Pour toute contractualisation de MAEt, la réalisation d'un diagnostic individuel d'exploitation est nécessaire.

### Bilan des contractualisations des MAEt 2011 et 2012



## Un projet Sol et Eau

Le Syndicat d'Eau 4B a initié une action « Sol et Eau », en partenariat avec la Chambre d'Agriculture des Deux-Sèvres. Les objectifs de cette action sont : améliorer la connaissance des sols du territoire ; obtenir des références locales sur les caractéristiques agronomiques et les potentialités des sols associées aux pratiques agricoles ; optimiser les pratiques afin de limiter au maximum les transferts de nitrates et de pesticides dans les eaux souterraines. La première étape consistait en l'élaboration d'un Référentiel Sol. Dans ce cadre, une journée de visite de plusieurs fosses pédologiques a eu lieu fin septembre 2012 pour finaliser ce référentiel. La seconde phase initiée consiste à la définition d'un réseau de parcelles en suivi pluri-annuel et des thématiques de travail dans l'objectif d'analyser les possibilités d'optimisation des pratiques de fertilisation et de réaliser des démonstrations de faisabilité de celle-ci.

## Des formations karstiques

Un inventaire des formations karstiques (gouffres et dolines), variables importantes dans la gestion des risques de pollution des eaux souterraines, a été réalisé afin de mieux caractériser leur rôle sur le territoire. L'étude menée sur le Bassin d'Alimentation du Captage de Marcellé par une stagiaire durant 6 mois, a permis de recenser plus de 62 dolines dont 48 ont été priorisées au regard de 5 critères de vulnérabilité (ratio rayon/profondeur ; surface ; coalescence de dolines ; protection ; pression évaluée).



62 dolines localisées et 48 priorisées  
80% des dolines présentent une vulnérabilité modérée à forte

## Des actions auprès du grand public

Dans le cadre de la Semaine pour les Alternatives aux Pesticides, le Syndicat d'Eau 4B, en partenariat avec le Syndicat Intercommunal d'Adduction en Eau Potable de la région de St Fraise, la Communauté de Communes Cœur de Poitou, la commune de Chef-Boutonne, le SMITED et l'APIEEE, ont organisé des journées d'animations du 22 au 24 mars 2012 à Chef-Boutonne afin de sensibiliser les scolaires et les jardiniers amateurs à l'utilisation des produits phytosanitaires. Des ateliers abordant les thèmes de l'eau, du jardinage écologique et du compostage ont été proposés aux scolaires et au grand public. Au total, 129 élèves de classes de 6<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> ont participé aux ateliers proposés et près de 100 personnes sont venues le samedi matin sur le site des ateliers et expositions.

### Pour rappel... Jardinons vert... naturellement

Le livret intitulé "Jardinons vert" et une dizaine de fiches sur les techniques de jardinage au naturel sont à disposition.



## Témoignage de Monsieur Martin, exploitant agricole sur la commune de Vernoux sur Boutonne



Monsieur Martin est le gérant de l'EARL DE LA VERNOUXAISE, exploitation en polycultures - élevage cynicole (élevage de lapins avec près de 500 cages maternité) pour une Surface Agricole Utile de 90 hectares. L'exploitation, engagée dans la démarche Re-Resources, a contractualisé diverses MAEt : limitation de la fertilisation azotée et réduction des traitements herbicides sur grandes cultures ; entretien des haies ; gestion extensive et création de couverts herbacés. Monsieur Martin témoigne :

### Une prise de conscience...

Mr Martin : « La prise en compte des problématiques environnementales est essentielle. Les exploitants agricoles sont sensibles à ces problématiques et ont bien conscience de leur rôle majeur sur la préservation de la qualité de l'eau. De nombreuses actions sont menées pour aller dans ce sens et assurer un produit de qualité au consommateur. L'exemple de la filière lapin de la région Poitou-Charentes en atteste. Des évolutions techniques fortes de la filière ont été opérées, notamment par une prise en compte optimale de la qualité de l'eau, des aliments, de la circulation de l'air dans l'élevage et du bien-être des animaux. »

### Un territoire à enjeu eau prononcé...

Mr Martin : « La commune de Vernoux sur Boutonne, où est situé le siège de l'exploitation, constitue une zone sensible sur laquelle l'enjeu eau est important : présence de cours d'eau, nappe souterraine affleurante et localisation sur le BAC du Grand Bois Battu. Le programme Re-Resources mené par le Syndicat d'Eau 4B a conforté la considération de l'enjeu eau sur ce secteur. Soucieux de cet enjeu environnemental, j'ai tout naturellement intégré la démarche Re-Resources dans un but fondamental : l'optimisation de mes pratiques afin de réduire les transferts de nitrates et pesticides dans les ressources en eau. »

### Des mesures dans l'objectif de protection des ressources en eau...

Mr Martin : « La première étape de mon engagement a été la réalisation d'un diagnostic individuel d'exploitation qui a permis, d'une part, de faire un constat au regard de la réglementation en vigueur et, d'autre part, mettre en exergue les atouts de mes pratiques ainsi que les aspects à améliorer avec diverses préconisations, adaptées à l'exploitation, alliant intérêts économique, agronomique et environnemental. L'économie doit être un axe essentiel à considérer pour aboutir à des actions pertinentes et adaptées aux exploitations, ne fragilisant pas l'équilibre global de celles-ci. Ce diagnostic a été la base d'une réflexion importante relative à l'engagement sur 5 ans de plusieurs MAEt impliquant des adaptations sur l'exploitation afin de respecter les cahiers des charges stricts des mesures souscrites, telles la mise en place de cultures moins consommatrices en intrants, l'optimisation de la fertilisation, ... La spécificité de chaque exploitation est un point essentiel à étudier, l'atteinte des résultats ne pourra se faire sans un accompagnement individuel approprié des exploitations. »

### Des actions à poursuivre...

Mr Martin : « Nous sommes dans une démarche de concertation entre le syndicat d'eau, la profession agricole et les partenaires du programme Re-Resources. Ce programme représente donc une démarche concertée mettant à profit les moyens d'atteindre les objectifs de reconquête de la qualité de l'eau. Il s'agit d'un travail à long terme, les MAEt constituant un des moyens mobilisables. Ces efforts sont à poursuivre afin de tendre vers de nouvelles pratiques agricoles pour, entre autres, réduire l'utilisation des produits phytosanitaires, mettre en place des couverts adaptés aux cultures et retrouver un sol vivant. »

### La qualité de l'eau, l'affaire de tous...

Mr Martin : « Tous les acteurs du territoire sont concernés par une ressource en eau de qualité : c'est l'affaire de tous ! Le monde agricole constitue un maillon dans cette reconquête. Il ne pourra le faire seul, la mobilisation de tous les acteurs locaux (professionnels agricoles, collectivités, particuliers, ...) est essentielle pour aboutir à une amélioration partagée de la qualité des ressources en eau. »

## Le programme d'installation de systèmes d'abreuvement et de protection des berges du Syndicat Mixte du Bassin de la Boutonne (SMBB)

Parmi les problématiques recensées sur les cours d'eau en matière de morphologie des berges et du lit mineur, le diagnostic territorial réalisé en 2010 a fait ressortir un **problème de stabilité des berges** important à l'échelle du bassin versant de la Boutonne en Deux-Sèvres. Lors d'une réunion de concertation en juillet 2010 avec une 30<sup>aine</sup> d'éleveurs, les **discussions** autour de la mise en œuvre d'un programme visant à la **protection des berges** ont fait apparaître la nécessité de travailler sur cette thématique à travers la mise en œuvre de **2 mesures principales et simultanées** :

- la **régulation des populations de ragondins** responsables de fortes déstabilisations de berges ;
- la **substitution des abreuvoirs directs dans les cours d'eau** et la protection des berges par la pose de clôtures.



Les prairies consacrées à l'élevage présentent fréquemment des berges érodées par le piétinement. Ces zones correspondent aux **points d'abreuvement du bétail**, lorsque celui-ci s'effectue directement dans le lit mineur du cours d'eau. En dehors d'une dégradation prononcée de la berge, cette pratique a également des **impacts** sur les milieux aquatiques par la mise en **mouvement** des particules fines (MES) qui vont participer à l'**augmentation de la turbidité de l'eau** et le **colmatage des fonds des cours d'eau** vers l'aval. Par ailleurs, elle est associée à des risques de **pollutions organiques** par les matières fécales et à des **risques sanitaires** pour les troupeaux eux-mêmes lorsque les eaux sont stagnantes.

**Au bilan, le piétinement concerne sur le territoire près de 30 km de berge et représente 90 % des érosions de berge constatées.**

Répartis sur 2 tranches annuelles, **les aménagements à prioriser sont les dispositifs permettant d'obtenir les meilleurs gains écologiques pour la rivière et les milieux aquatiques** :

**Tranche 1 Année 2011** : La Boutonne et La Belle (prioritaires en raison de l'objectif de bon état des eaux à atteindre pour 2021)

**Tranche 2 Année 2012** : Les autres cours d'eau du bassin + les éventuels éleveurs n'ayant pas pu intégrer la première tranche

Le SMBB sensibilise donc les éleveurs à la mise en place de pompes de prairies ainsi que tout dispositif permettant d'isoler les animaux des cours d'eau (bacs gravitaires le cas échéant, clôture de protection, aménagements de gués...).

Au final, **la tranche 1 aura permis la mise en place de 51 pompes de prairies, la protection de 9,8 km de berges et donc de ripisylves par la mise en place de clôtures, et la suppression de 78 abreuvoirs directs en lit mineur** (25 000 euros TTC).

La tranche 2, en cours de réalisation, permettra d'installer environ 80 pompes de prairies supplémentaires, 2 passerelles de franchissement de cours d'eau, de protéger environ 15 km de berges et de supprimer environ 110 abreuvoirs actuels en berge (45 000 euros TTC). Les éleveurs intéressés peuvent contacter le SMBB (25% du coût TTC du matériel reste à leur charge).



### Contact pour obtenir plus de renseignements :

Pascal VOIX – 1 cour du pigeonnier 79170 PERIGNE

Tél : 05 49 07 82 68 / 06 30 69 03 57

Mail : [vallee-boutonne@orange.fr](mailto:vallee-boutonne@orange.fr)

### Agenda

⇒ Le 5<sup>eme</sup> forum régional « Terre saine – Votre commune sans pesticides » se déroulera le mercredi 21 novembre 2012 au lycée agricole Bujault à Melle. Chaque année, la Région Poitou-Charentes invite les collectivités à partager les initiatives locales de réduction de l'usage de ces produits dans la gestion de leurs espaces publics.

⇒ Des animations grand public sur l'eau, le compostage et le jardinage écologique seront proposées, dans le cadre du Programme Re-Sources, lors de la Semaine pour les Alternatives aux Pesticides en mars 2013.

### CONTACT PROGRAMME RE-SOURCES



**Audrey BRIS**

Animatrice du Programme Re-Sources  
SMAEP 4B

73 route de Brioux

79170 PERIGNE

☎ 05 49 07 74 31

✉ [bris.smaep4b@orange.fr](mailto:bris.smaep4b@orange.fr)

La Lettre d'information Re-Sources du 4B / n°3 / Novembre 2012

Directeur de publication : Pierre DEBORDE, Président du SMAEP4B / Comité de rédaction : P. DEBORDE, B. BONNAUD, A. BRIS, SMAEP4B / Crédit photos : SMAEP4B / Tirage : 7000 exemplaires sur papier recyclé, Imprimerie MATHIEU / Conception graphique et réalisation : SMAEP4B

